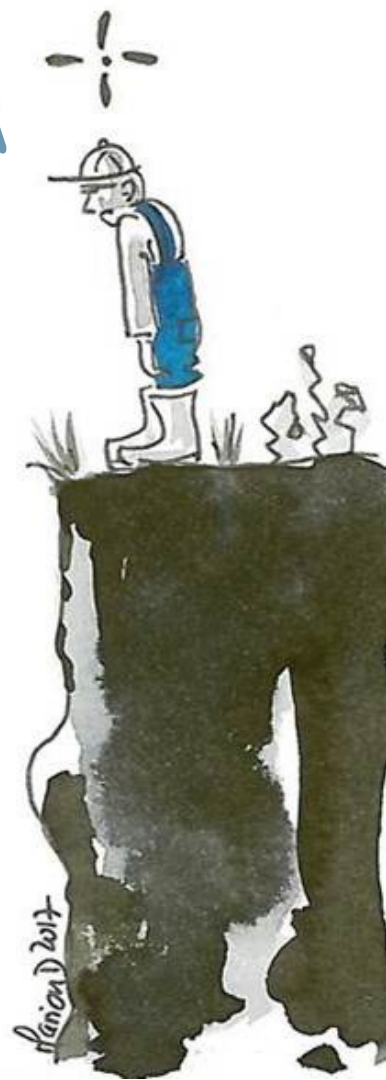


10 IDÉES REÇUES SUR L'AGROFORÊSTERIE

À RÉVISER AVANT DE SE LANCER



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE





FAUX!

L'AGROFORESTERIE, C'EST DES ALIGNEMENTS D'ARBRES AU SEIN D'UNE PARCELLE CULTIVÉE!

L'agroforesterie désigne une importante diversité de systèmes associant arbres et productions agricoles : parcours de volailles fermières, systèmes bocagers (900 000 ha*), systèmes intraparcellaires (6 000 ha*), pré-vergers (140 000 ha*)...

Dans son usage courant, le terme « agroforesterie » est effectivement employé pour en désigner les formes les plus modernes et innovantes, c'est-à-dire des alignements intraparcellaires d'arbres d'essences forestières ou fruitières au sein de parcelles en grandes cultures, mais ceux-ci ne représentent qu'une petite partie des systèmes agroforestiers puisque les arbres peuvent également se trouver en périphérie de parcelles. On y retrouvera notamment tous les modes d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages. Cette association se retrouve dans une grande variété de systèmes agricoles : pré-vergers, bocage, abattis-brûlis en outre-mer...



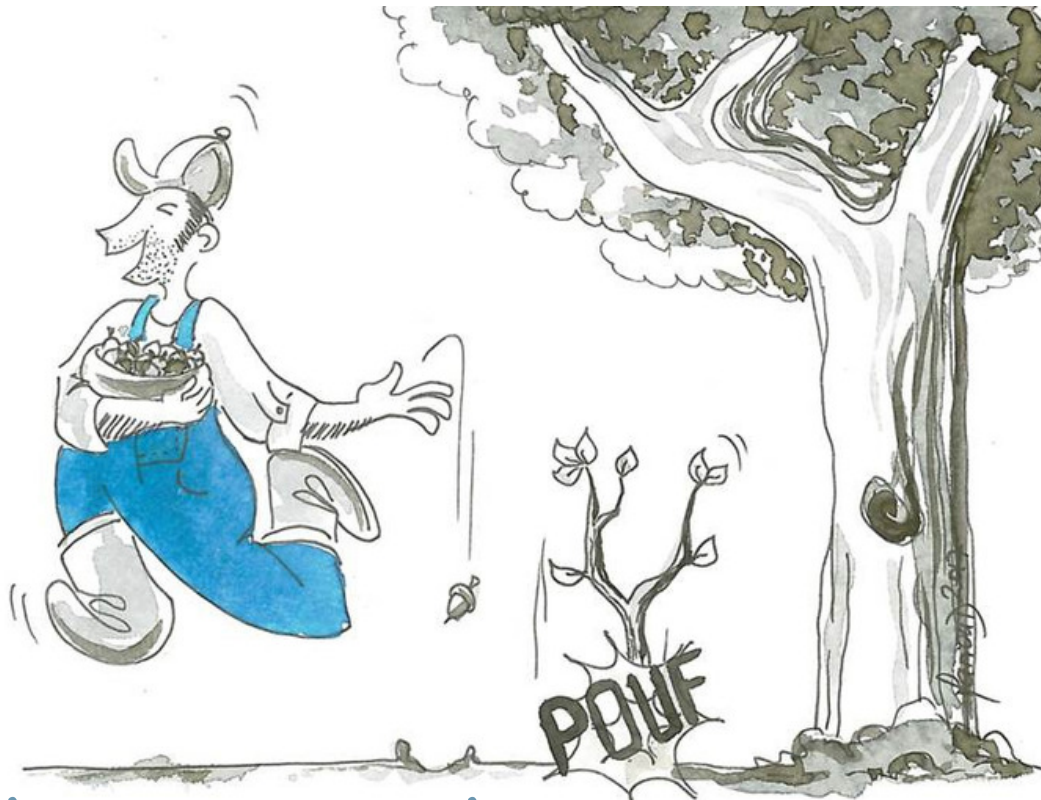
PAS TOUT À FAIT!

L'AGROFORESTERIE, C'EST TROP RÉCENT POUR SAVOIR SI ÇA MARCHE VRAIMENT !

En France, les premières traces de bocage remontent au 7ème siècle, mais des associations étroites entre arbres et cultures étaient pratiquées dès l'Antiquité, notamment en association maraîchage & arboriculture.

C'est au contraire la forte régression de l'arbre en milieu rural qui est récente : le linéaire de haie a ainsi été réduit de trois quarts au cours du 20ème siècle, mais tend à se stabiliser depuis la fin des années 90.

L'évaluation rigoureuse des performances de l'association entre arbre et production agricole à travers des travaux de recherche est effectivement récente. Deux parcelles suivies par l'INRA sont arrivées à maturité (les arbres ont été récoltés) et ont permis d'établir qu'en moyenne, sur ce système testé en céréales et peupliers sur 14 ans, on a pu produire autant de bois et de culture sur 1 ha d'agroforesterie que sur 1,3 ha de forêt et culture séparées. Mais les publications à ce sujet sont encore trop peu nombreuses...



FAUX !

L'AGROFORESTERIE, C'EST FACILE, IL SUFFIT DE PLANTER DES ARBRES ALIGNÉS SUR UNE PARCELLE AGRICOLE!

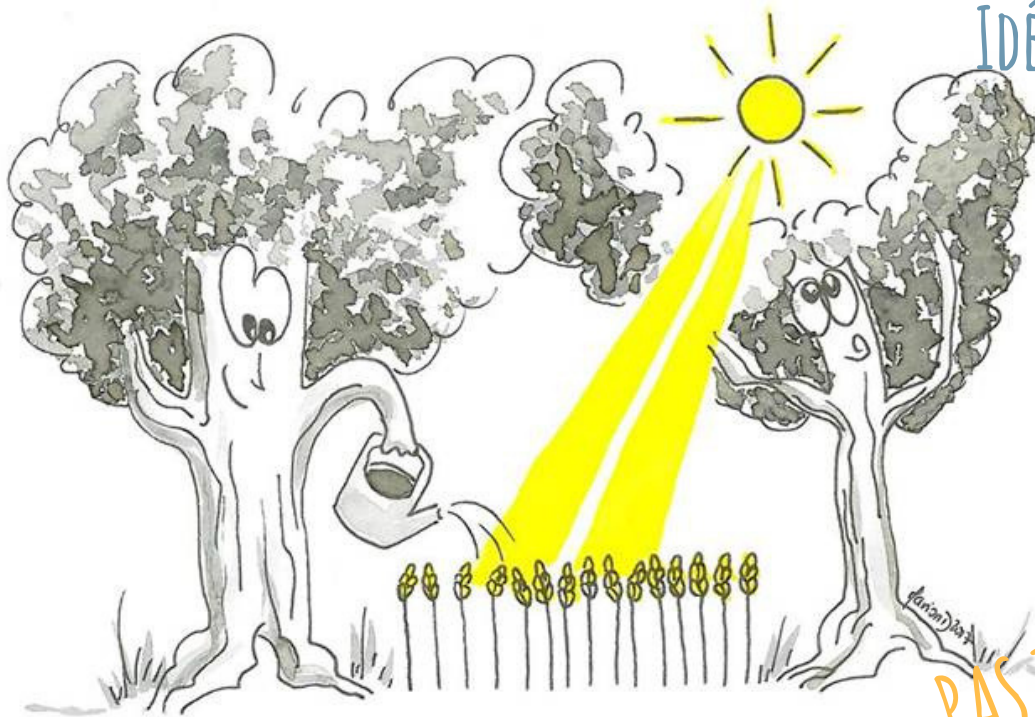
Un projet agroforestier peut échouer !

Il est vivement conseillé de se faire accompagner par un conseiller spécialisé.

Pour réussir son projet de nombreux critères doivent être pris en compte. Il faut par exemple déterminer les essences à planter, la densité de plantation, l'orientation des rangées d'arbres, la distance entre ces rangées et entre les arbres au sein de chaque rangée. Ces choix dépendent aussi des objectifs de l'agriculteur, des contraintes de sol et des contraintes du système de production (comme la dimension des machines agricoles).

En clair, il n'y a pas de formule magique !

Les Chambres d'agriculture et d'autres organisations accompagnent les agriculteurs dans leurs projets agroforestiers, de la conception du projet de plantation d'arbres à la valorisation en bois d'œuvre et bois énergie.



PAS TOUT À FAIT!

LES ARBRES DANS UNE PARCELLE AGRICOLE, C'EST AUTANT D'EAU, DE LUMIÈRE ET DE NUTRIMENTS EN MOINS POUR LES CULTURES!

La compétition pour une ressource dépend de nombreux facteurs (essence et taille des arbres, orientation, taille, culture intercalaire...), et l'association arbre/culture peut au contraire optimiser la mobilisation d'une ressource : on parle de facilitation. Tout l'enjeu d'un projet agroforestier est de favoriser les facilitations, et de limiter les compétitions entre les arbres et les cultures...

On pourra citer parmi les effets de facilitation l'effet brise-vent qui réduit l'évaporation, l'augmentation de la matière organique du sol, l'amélioration de l'infiltration de l'eau et l'augmentation de la réserve utile... On peut également citer les processus de complémentarité de niche telle que la valorisation de la lumière sur une période plus longue due aux différents cycles de végétation.

Ce sont tous ces effets combinés qui font qu'un système agroforestier peut être plus performant qu'un système agricole sans arbres.



FAUX !

L'AGROFORESTERIE, C'EST MOINS DE RENDEMENT, DONC MOINS D'ARGENT POUR L'AGRICULTEUR !

En plantant des rangées d'arbres dans une parcelle de grande culture, par exemple, il faut effectivement s'attendre à une diminution des rendements lorsque les arbres se seront développés. Cependant, cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse du revenu.

Les vingt premières années, on ne perd que la surface de production occupée par les lignes d'arbres (2 à 8 %). Ensuite, en construisant intelligemment le projet au départ (orientation et espacements, adaptation de la culture intercalaire...), la baisse de rendement de la culture intercalaire peut être minimisée. Ces systèmes permettent:

- des revenus supplémentaires apportés par les arbres (vente des fruits, de bois énergie ou de bois d'œuvre...),
- de meilleures performances zootechniques grâce à une amélioration du bien-être animal,
- voire des diminutions de charge par la diminution du besoin en intrants et en irrigation.

Dans la plupart des cas connus, la marge brute est améliorée !



FAUX!

LORSQU'UN AGRICULTEUR SE LANCE EN AGROFORESTERIE, IL RISQUE DE PERDRE SES AIDES PAC !

Les parcelles agroforestières restent éligibles aux Droits à Paiement de Base (DPB) si la densité d'arbres d'essence forestière (non fruitière) reste inférieure ou égale à 100 arbres / ha.

Se lancer dans l'agroforesterie ne conduit donc pas à la perte des aides de la PAC et peut même au contraire les accroître! Les surfaces d'emprise des haies, des bosquets et des arbres fruitiers sont également éligibles. Sous certaines conditions, les arbres peuvent même être comptabilisés comme Surfaces d'Intérêt Environnementale (SIE), qui permettent d'accéder à une partie des aides directes appelée Paiement Vert.

D'où l'importance d'un bon accompagnement!



L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME AGROFORESTIER DEMANDE DU TEMPS, DE L'ARGENT ET DES COMPÉTENCES!

VRAI!



Le coût initial d'installation d'un projet agroforestier peut s'avérer faible au vu des montants couramment investis dans une exploitation agricole, d'autant qu'il s'agit d'un investissement sur du long, voire du très long terme.

Un ordre de grandeur cité aujourd'hui pour de l'agroforesterie intraparcellaire est de 1000 € / ha pour... 40 ou 50 ans ! La plantation se faisant en hiver, période souvent moins chargée pour les agriculteurs, ceci ne pose généralement pas de problème d'organisation du temps. Attention toutefois, les périodes de taille dans les premières années peuvent rapidement être chronophages !

La PAC (2014-2020) prévoit une mesure spécifique pour aider l'installation et le maintien de systèmes agroforestiers: la mesure 8.2. Elle permet de financer jusqu'à 80 % du coût des projets agroforestiers. Pour en bénéficier, rapprochez vous de votre contact au réseau rural agroforestier français. Selon les régions les critères de sélection des projets, les conditions d'éligibilité, la densité d'arbres et les montants alloués peuvent varier.

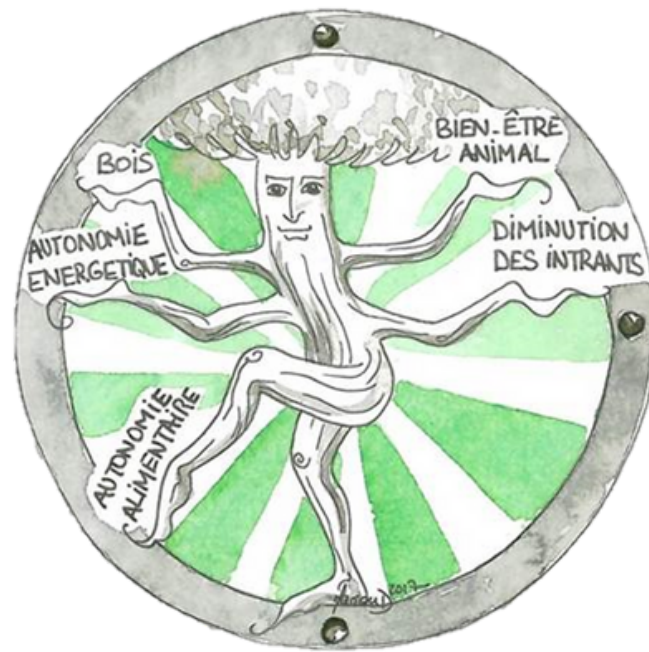


PAS TOUT À FAIT!

LES ARBRES ATTIRENT UNE FAUNE INDÉSIRABLE SUR LES PARCELLES AGRICOLES!

L'introduction de l'arbre en milieu agricole induit une diversification de l'habitat, et donc des habitants. Les arbres vont héberger une biodiversité nouvelle, composée certes de ravageurs potentiels, mais également d'auxiliaires des cultures qui vont participer à la limitation des populations de ravageurs. Ces arbres permettent de développer un nouvel équilibre plus favorable à la fois aux arbres et aux cultures.

Quelques avantages potentiels de la présence de l'arbre : lutte contre les insectes ravageurs, limitation de la propagation de certaines maladies et attaques de nuisibles (grâce aux rangées d'arbres), maintien d'une faune auxiliaire utile contre les ravageurs, parfois résistants aux traitements...



L'AGROFORESTERIE, C'EST PEU D'AVANTAGES POUR L'AGRICULTEUR!

FAUX!

L'agroforesterie génère de nombreux effets positifs... Elle contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en stockant du carbone (entre 1,5 et 4tC/ha/an), à l'amélioration de la qualité de l'eau grâce à la filtration des racines, à la diversification du paysage et au maintien de la biodiversité. Et pour l'agriculteur, installer un système agroforestier génère de multiples avantages : diversification des sources de revenu et revenu issu de la vente des bois, diminution des charges, amélioration du bien-être animal, autonomie énergétique, participation au contrôle des populations de ravageurs, amélioration du cadre de vie et de l'image de la ferme...



FAUX!

L'AGROFORESTERIE, C'EST SURTOUT POUR LES ZONES TROPICALES!

Des bocages bretons en zone océanique, aux prés-vergers lorrains sous un climat continental tempéré, en passant par les alignements de noyers sur des parcelles céréalières en zone méditerranéenne, des systèmes agroforestiers variés, anciens comme actuels, existent sous toutes les latitudes où les arbres poussent !

Il existe bien entendu des systèmes très performants en région tropicale : les Jardins Créoles sur l'île de la Réunion, à Mayotte, en Martinique et en Guadeloupe.

Sur ces espaces de superficie souvent faible, on trouve une douzaine d'espèces cultivées, herbacées, arbustives et arborées.

Les associations pratiquées permettent d'obtenir des rendements supérieurs aux monocultures.

ET POUR ALLER PLUS LOIN...

Consultez le site web du RMT AgroforesterieS : www.rmt-agroforesteries.fr

Consultez la page "Agroforesterie" du site web des Chambres d'agriculture: www.chambres-agriculture.fr

Et pour connaître le conseiller agroforestier le plus proche de chez vous, en savoir plus sur les systèmes agroforestiers... Scannez le QR Code!

Retrouvez également le Plan National de Développement pour l'Agroforesterie sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation: agriculture.gouv.fr



CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE (APCA)

Septembre 2017

Auteurs : Léa Lemoine, Yousri Hannachi, Joris Gaudaré

Illustrations : Marion Demade



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»